

Workshop de l'Institut d'Aménagement  
et d'Urbanisme de Rennes

# Pays de Rennes 2045 Vers un territoire...



...Résilient  
Sobre  
Inclusif  
Créatif

120 étudiants invités à réfléchir...

...Du **5 au 9 février 2024** à l'Université Rennes 2  
Conférences ouvertes au public

Informations et inscriptions : [www.iaur.fr/workshop-2024/](http://www.iaur.fr/workshop-2024/)

## Les workshops de l'IAUR, c'est quoi ?

### Un laboratoire d'expérimentation

A la croisée du monde de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation, les workshops de l'IAUR sont des ateliers d'expérimentation pour penser des territoires, concevoir des projets originaux et complexes, et sensibiliser les étudiants aux préoccupations des responsables territoriaux.

Le travail de réflexion est effectué au sein de groupes d'environ dix étudiants issus de formations variées et complémentaires de niveau master, dans les champs de l'urbanisme et aménagement, géomatique, architecture, génie civil et urbain, environnement, écologie, économie...

Véritables temps de pédagogie active sur un temps court, les workshops de l'IAUR permettent aux étudiants d'appréhender les relations entre l'aménagement et l'urbanisme, le génie urbain, les politiques publiques, les dimensions juridiques, économiques et la qualité architecturale, urbaine, sociale et environnementale de manière systémique sur une thématique au cœur des préoccupations des territoires.

### Un temps de formation dynamique

L'expérience d'un atelier collectif et intensif est l'occasion d'éprouver l'apport spécifique de chaque formation et la plus-value de la transversalité autour d'un même objet de réflexion. Chaque équipe s'appuie donc sur l'ensemble des compétences des étudiants présents, des documentations thématiques et sur les apports de différents professionnels et experts pendant tout le workshop.

Ces temps de créativité collective issus d'échanges quotidiens permettent d'aboutir à la formalisation de propositions et à un rendu final restitué devant un jury composé de représentants institutionnels, professionnels et académiques. Des équipes sont honorées par le jury en raison de la qualité de leurs projets et les étudiants de l'équipe lauréate reçoivent un chèque cadeau. Un diplôme est remis à chacun pour certifier de sa participation au workshop et de sa motivation à contribuer à l'invention de nouvelles façons de concevoir et de fabriquer la ville et les territoires de demain.

A l'issue du workshop, les étudiants doivent mieux maîtriser les aspects pluridisciplinaires et oser inventer des projets ambitieux et novateurs en s'appuyant sur l'utilisation de nouveaux outils, les connaissances et méthodes nouvelles apportées par l'ensemble des disciplines représentées.



### Le contexte de la commande 2023

Le Pays de Rennes est un Syndicat Mixte qui représente un territoire de 76 communes qui appartiennent à 4 EPCI : Liffré-Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole et Communauté de communes du Val d'Ille - Aubigné. Le Pays de Rennes connaît depuis 30 ans une forte dynamique économique et l'un des plus hauts taux de croissance démographique de France. Il compte aujourd'hui 557 000 habitants, soit la moitié de la population d'Ille-et-Vilaine.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document stratégique et intégrateur qui fixe les objectifs en matière d'aménagement et de développement du territoire sur le long terme (horizon de 20 ans). Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles de développement et d'aménagement à l'échelle du Pays de Rennes : habitat, déplacements, protection de la biodiversité et des ressources naturelles, organisation de l'espace, développement économique...

Le Pays de Rennes dispose d'un SCoT qui est entré en révision en novembre 2022. Les évolutions législatives et réglementaires, en particulier les dispositions concernant la sobriété foncière introduites par la loi climat et résilience, sont notamment à l'origine de cette mise en révision. Le document actuellement en vigueur date de 2015 : sa révision globale est donc également **l'occasion de réinterroger la pertinence des modèles d'aménagement face aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux :**

- Adaptation et atténuation face aux changements climatiques ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Nécessité de développer les énergies renouvelables ;
- Attention nouvelle et prioritaire aux ressources ;
- Prise en compte des différentes limites planétaires ;
- Prévention des vulnérabilités sociales et territoriales ;
- Acceptabilité sociale et désirabilité des évolutions attendues.

Or ces défis, nombreux et de plus en plus pressants, imposent de revoir les modèles d'aménagement habituels et de conduire impérativement un certain nombre de « redirections » :

- Limitation de la consommation nette de ressources non renouvelables ;
- Décarbonation massive des activités, notamment les énergies, les déplacements et la construction ;
- Limitation des polluants de toute nature et dans tous les milieux ;
- Meilleure intégration du vivant ;
- Développement massif de la végétation notamment dans les espaces urbanisés et préservation de la biodiversité ;
- Préservation des sols, changement des pratiques agricoles et alimentaires.

Dans le cas du Pays de Rennes, il s'agit, à travers le SCoT révisé, de proposer un projet de territoire capable de préserver voire d'accroître la qualité de vie et le bien-être de ses habitants, tout en assurant les transitions sociales et environnementales nécessaires, le tout dans un contexte démographique donné (hausse démographique malgré une baisse de la natalité, vieillissement de la population, déplacements nationaux et migrations internationales).

Si un SCoT est un document de planification de moyen-long terme et que le temps de l'aménagement est souvent long, il est pourtant aujourd'hui nécessaire d'adapter à très court terme, les regards, outils et façons de faire face à l'urgence des enjeux précédemment cités. Cette adaptation s'inscrit dans une trajectoire qui nécessite une réflexion transversale s'appuyant sur plusieurs échéances.



## Le futur SCoT du Pays de Rennes : un outil privilégié d'un nouveau modèle d'aménagement ?

Les étudiants, qui constituent une grande partie de la population à laquelle s'adressera le SCoT demain, avec son horizon de 20 ans, devront **proposer des solutions pour faire de ce SCoT révisé un outil adapté aux transitions souhaitées et souhaitables et incarnant de nouvelles façons de faire l'aménagement**. Ce regard renouvelé implique particulièrement lors de ce workshop de :

- **Prendre en compte la question des ressources**, leurs disponibilités et leurs limites, leurs (re)localisations, leur préservation, leur emploi juste et leur réemploi, leur adaptabilité aux changements climatiques, etc. ;
- **Repenser les temporalités de l'aménagement au regard des degrés d'urgence**, en proposant des actions de court terme pour limiter la consommation des ressources, accélérer l'adaptation tout autant que l'atténuation, pour anticiper les crises, pour faire baisser rapidement la pression sur les milieux.
- **Identifier les leviers du SCoT capables de répondre à ces défis des transitions** : comment l'outil SCoT doit être saisi pour aller vers cette stratégie ? Les propositions devront tenir compte des prérogatives du SCoT de façon à ce que les réflexions de chaque groupe puisse alimenter le projet de territoire du document révisé et ses traductions opérationnelles. Les groupes identifieront ce qui relève du SCoT pour atteindre ces objectifs, ce que le SCoT n'est pas et à quelles stratégies ou politiques locales il renvoie le cas échéant (PLUi, PCAET, PLH, PAT, PDM...) ;
- **Combiner approche prospective et déclinaisons opérationnelles et territorialisées**, soit les deux facettes complémentaires d'un SCoT. Les étudiants rechercheront les éléments permettant les déclinaisons opérationnelles sur les territoires. Les étudiants élaboreront notamment des fiches actions en lien avec la ressource étudiée. Ces fiches actions devront être en capacité d'alimenter un éventuel futur programme d'actions à inclure au SCoT.
- **Proposer des méthodes pédagogiques pour garantir l'acceptabilité sociale des solutions proposées** qui induiront nécessairement des changements en termes de modes de vie, tout en garantissant le bien-vivre ensemble au sein du Pays de Rennes ; Penser la désirabilité, la faisabilité, et les conditions de réalisation des changements proposés.

Ces cinq dimensions transversales doivent être intégrées aux propositions des équipes.

### Les attendus de la commande

#### Une approche par les ressources

- L'air
- L'eau
- L'alimentation
- La biodiversité
- Les matériaux
- Les énergies



Chaque équipe travaillera sur l'une de ces 6 ressources et la déclinerà en enjeux et propositions d'actions à déployer. Bien que chaque groupe se verra attribuer une ressource, il gardera à l'esprit que chaque ressource est interdépendante avec les autres ressources explorées et celles qui ne pourront l'être durant cette semaine de workshop (Cf. ci-après).

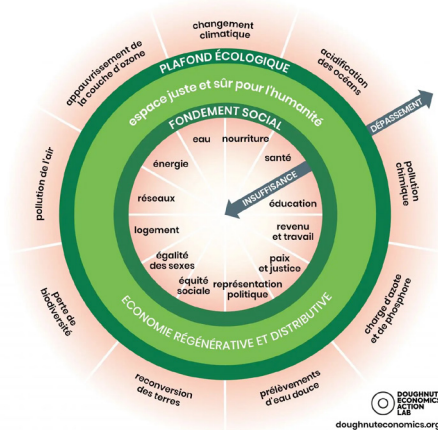
Cette approche par les ressources permettra de projeter un territoire qui se veut sobre et auto-régénérateur, dans tous les domaines (économie, déplacements, habitat, éducation, etc.).

### Un espace juste pour les habitants du Pays de Rennes entre plancher social et limites planétaires

Les réflexions des groupes pourront s'inscrire dans une approche «Donut<sup>1</sup> », modèle qui allie enjeux environnementaux et justice sociale.

La théorie du Donut, développée par l'économiste Kate Raworth, propose un nouveau cadre pour la compréhension du développement économique durable. Elle représente visuellement l'objectif d'une

économie équilibrée entre les besoins de base de l'humanité et les limites planétaires. Le Donut tire son nom de sa forme, avec un anneau extérieur représentant les limites écologiques, telles que le changement climatique et la perte de biodiversité, et un anneau intérieur symbolisant les besoins humains fondamentaux, tels que l'eau potable, la nourriture et l'éducation.



L'objectif est de parvenir à un équilibre où l'humanité reste dans la région du Donut, c'est-à-dire qu'elle satisfait les besoins de base de tous les individus sans dépasser les limites environnementales. Pour atteindre cet équilibre, il est nécessaire de repenser les modèles économiques traditionnels axés sur la croissance illimitée et de promouvoir une approche plus circulaire et durable.

Cette théorie propose ainsi un cadre novateur pour orienter les politiques économiques vers la durabilité, la justice sociale et la protection de l'environnement, dans le but de créer une prospérité équitable et de respecter les limites planétaires.

Ce modèle illustre les autres ressources du plancher social qui devront être intégrées de manière transversale par tous les groupes : santé, éducation, revenu et travail, paix et justice, représentation politique, équité sociale, égalité des sexes.

#### Tout au long du workshop, les équipes devront être attentives à :

- Croiser les approches techniques, d'usages et d'enjeux d'aménagement du territoire pour faire émerger des propositions innovantes, créatives mais néanmoins ancrées dans le concret, permettant d'alimenter des perspectives ouvertes et réalistes ;
- Apporter un nouveau regard, dégagé de contraintes trop intégrées, pour permettre d'imaginer des solutions non encore envisagées ;
- Questionner certains postulats, réinterroger la pertinence de la réglementation existante pour identifier les freins et proposer des solutions facilitatrices ;
- Enrichir les études déjà menées avec une réflexion sous un nouvel angle, qui dépasse les seuls aspects techniques en abordant des thématiques et enjeux encore peu soulevés.

#### Les livrables

Les résultats des travaux seront présentés sous les formes suivantes :

- **Un dossier de 20 à 25 pages maximum au format A4** relatant les réflexions, les objectifs fixés, leurs temporalités et les solutions retenues dans les projets (document à visée opérationnelle et explicative). Ce document comprendra :
  - **Des illustrations du projet** (plans, cartes, schémas, images d'ambiance, etc.) permettant de se projeter dans l'état futur du Pays de Rennes ;
  - **2 à 5 fiches actions** en annexe (format imposé) décrivant les actions de court et moyen terme à mettre en œuvre, les moyens pour y parvenir, les conditions de réussite et les modalités d'évaluation.
- **Un poster du projet au format A1**. Un poster est le résumé illustré du projet et doit en faire la promotion. Il doit pouvoir être lu en 5 minutes et donc compter moins de 1 000 mots. Une attention sera portée à la qualité et au format des images afin de pouvoir l'imprimer au format A1 ;
- **Un support de présentation d'environ 5-6 slides** en vue de la restitution flash de 5 minutes du vendredi 9/02.

<sup>1</sup><https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

# PROGRAMME

## Lundi 5 février

**10h45 : Accueil Salle Pina Bausch et répartition des groupes**  
Temps « brise-glace » d'interconnaissance au sein des groupes

### 11h15 : Introduction

**Benoît Feidel**, Vice-Président Sciences et société, Partenariats de l'Université Rennes 2, Président de l'IAUR, Président du jury  
**Guillaume Bégué**, Maire de Liffré, 1er Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, membre du bureau du Pays de Rennes

### 11h45 : Présentation du workshop, du sujet et organisation de la semaine

**Jean-Pascal Josselin**, Directeur de l'IAUR  
**Laëtitia Langlet**, Directrice du Pays de Rennes  
**Pauline Silvestre**, Chargée de mission SCoT, Pays de Rennes

### Tirage au sort de la ressource étudiée



### 14h-15h30 - Un SCoT : de quoi parle-t-on ? Construire de nouvelles stratégies territoriales

**Stella Gass**, Directrice de la Fédération nationale des SCoT  
Temps d'échanges  
Séquence ouverte au public

### 16h-17h30 - Vers des territoires sobres, résilients, inclusifs et créatifs

**Sébastien Maire**, Délégué général de France, Villes et Territoires Durables  
Temps d'échanges  
Séquence ouverte au public

### 17h30 - 19h : Travail en groupe de projet

## Mardi 6 février

**8h30 : Accueil petit déjeuner**

**8h30- 9h30 : Travail en groupe de projet**

### 9h30 – 10h45 : Stratégie de Résilience des Territoires

**David Allieux**, shifter du groupe local de Rennes  
Temps d'échanges  
Séquence ouverte au public

**10h45 - 12h30 : Travail en groupe de projet**



### 14h00 – 16h : A l'heure de la sobriété, sur les traces d'une ville post-carbone

**Cyria Emelianoff**, professeur d'aménagement et d'urbanisme, Université Rennes 2, Laboratoire ESO  
Temps d'échanges  
Séquence ouverte au public

**16h - 19h : Travail en groupe de projet**

## Mercredi 7 février

**8h30 : Accueil petit déjeuner**

**8h30 - 20h : Travail en groupe de projet**

### Les OFF ! du workshop :

**17h - 20h : Ateliers 2 tonnes** (2 x 10 places)

Animés par **Aude Briat** et **Anne-Catherine Lanchou**, shifters du groupe local de Rennes

**18h – 20h : Fresque de la mobilité** (2 x 8 places)

Animée par **Caroline Moulet**, shifter du groupe local de Rennes  
Sur inscription



## Jeudi 8 février

**8h30 : Accueil petit déjeuner**

**8h30 - 20h : Travail en groupe de projet**

### Les OFF ! du workshop :

**18h45 – 20h : Restitution et temps de dialogue autour de l'étude**  
« Il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne »

**Fabienne Colas** et **Mireille Massot**, CESER Bretagne, rapporteuses de l'étude

**Fabien Brissot**, CESER Bretagne, rédacteur de l'étude  
**Nathalie Cousin**, Art-thérapeute, facilitatrice

## Vendredi 9 février

**8h30 : Accueil petit déjeuner**

**8h30 - 11h : Travail en groupe de projet**

### 11h - Remise des projets

**13h - 15h : Restitution synthétique des travaux de chaque groupe**  
(5 minutes / 5 slides par groupe)

En présence des membres du jury, ainsi que des membres du bureau du Pays de Rennes

Séquence ouverte au public

## Du 9 février au 9 mars

**Analyse des projets par les membres du jury et délibérations**

## Mercredi 13 mars

### 18h15- 19h : Annonce des résultats (visioconférence)

**Benoît Feidel**, Vice-Président Sciences et société, Partenariats de l'Université Rennes 2, Président de l'IAUR, Président du jury  
**Guillaume Bégué**, Maire de Liffré, 1er Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, membre du bureau du Pays de Rennes  
**Laëtitia Langlet**, Directrice du Pays de Rennes  
**Jean-Pascal Josselin**, Directeur de l'IAUR

### Remerciements

## Composition du jury

Président : **Benoît Feidel**, Vice-Président Sciences et société, Partenariats de l'Université Rennes 2, Président de l'IAUR

- **Guillaume Bégué**, Maire de Liffré, 1er Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, membre du bureau du Pays de Rennes
- **Laëtitia Langlet**, Directrice du Pays de Rennes
- **Pauline Silvestre**, Chargée de mission SCoT, Pays de Rennes
- **Bruno Chavatte**, Shifter du groupe local de Rennes
- **Renaud Doré**, Shifter du groupe local de Rennes
- **Jean-Philippe Huertas**, Chef de la délégation territoriale de Rennes-Brocéliande, Direction départementale des territoires et de la mer 35 (DDTM 35)
- **Olivier Vergne**, Enseignant-chercheur, Université Rennes 2
- **Véronique Zamant**, Enseignante-chercheuse, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne